

#STOPHARCÈLEMENTDERUE

CONSEILS POUR LANCER UN COLLECTIF DANS VOTRE VILLE

Notre collectif a défini collectivement des principes et des modalités d'actions auxquels nous tenons. Si vous vous voulez utilisez le nom #stopharcèlementderue et qu'on travaille ensemble, merci de vous engager sur les points suivants :

- Nous prévenir de la création d'un collectif qui utilisera le même nom stopharcèlementderue@gmail.com
- Approuver nos principes et nos modalités d'action et ne pas y déroger dans votre communication : http://www.stopharcèlementderue.org/?page_id=2
- Mettre en commun les matériels (affiches, tracts, études, etc), pour enrichir tous les collectifs
- Il y a une carte des collectifs en construction sur le site, vous pourrez l'utiliser pour référencer le nouveau collectif

Monter un collectif #stopharcèlementderue dans votre ville et relayer la campagne #zonesansrelou c'est facile !

- Prenez contact avec nous sur stopharcèlementderue@gmail.com, nous vous appellerons !
- Réunissez vous, vous n'avez pas besoin d'être beaucoup et décidez d'un nom (ex : #stopharcèlementderue-Mulhouse), à partir de là vous pouvez créer des outils sur les réseaux sociaux (page Facebook, compte Twitter, etc)
- Décidez d'un premier projet phare à la mesure de vos forces : ouvrir des #zonesansrelou dans les bars de la ville, ou dans un festival qui va avoir lieu bientôt, ou dans une université, ou plus simplement dans un premier club ou salle importante de la ville, etc
- Faites une première action simple, par exemple un affichage ou une diffusion de tract

- Dès que vous êtes un peu plus nombreux, vous pouvez faire une action de plus grande envergure, n'hésitez pas à faire venir la presse (locale ou nationale selon les lieux)*
- Ensuite contactez les personnes dont vous avez besoin pour mener à bien l'ouverture des #zonesansrelou que vous avez ciblées. Il s'agira généralement des responsables, personnalités politiques, propriétaires ou PDG des zones ciblées.

Comment organiser une action ou d'un évènement en rapport avec le harcèlement de rue ?

Soyez clairs sur l'objectif : sensibiliser, informer, se faire connaître, etc ?

Vous pourrez alors définir un **type d'action** (un happening, une simple diffusion de tracts, une performance, une action symbolique, etc) et des **modalités**. Soyez précis sur le lieu, le déroulé, le matériel dont vous avez besoin, et bien sûr le nombre de personnes. Désignez un ou deux porte-paroles de l'action, si vous comptez y inviter la presse. Ils répondent aux questions pendant que les autres s'occupent de l'organisation matérielle.

Vérifiez la légalité de l'action et ayez les éléments pour vous défendre si vous êtes interpellés.

Si vous invitez la presse :

Rédigez un communiqué de presse comprenant bien sûr les lieu / date / heure de l'action, la raison pour laquelle vous mobilisez et un «pitch» du déroulement de l'évènement. N'oubliez pas de mettre un contact presse (prénom et numéro de portable).

-Envoyez ce communiqué de presse à tous les médias que vous souhaitez voir présent.

Le jour J :

Vous avez repéré les lieux, vous avez le matériel, vous savez qui fait quoi, vous avez un porte-parole, c'est parti !

En cas de confrontation, restez calme, appliquez les conseils contre le harcèlement et les agressions.